



## Probleme d argent avec ma mere

Par **julien69540**, le **03/09/2015** à **04:41**

bonjour a tous

j ai 24 ans je travaille depuis mes 17 ans. j ai depuis longtemps un probleme avec ma mere sur l argent elle 43 ans je les toujours aider et soutenue dans les probleme quelle a pus avoir je lui est prêter 4500 euros il y a 2 ans pour des credit quelle et son ex mari qui est actuellement mort avait contracter. il y a moin d un an elle a recus plus de 50.000 euros d heritage de mon arriere grand mere. je vis actuellement avec ma grand mere pour l aider physiquement et moralement dans ses cancer. il y a une semaine ma mere ma reproché de ne pas lui donner de l argent car elle est vulgairement parlant (dans la merde) elle ma envoyer un message sur laquelle elle me dit que la roue tourne et que bientôt sa va etre a mon tour elle a esquivé mes demande d explication sur cette menace a mes yeux. je vais bientôt me mettre en appartement et je connais ma mere qui est très rencunière et je m attend a une descision quelconque pour lui donner de l argent que je peut pas lui donner. son amant actuelle ne travail pas est elle est en arret maladie pour un probleme de nerf vers les epaule est riche d etre paraliser si elle se fait opéré.

maintenant ma question esque j ai un quelconque recoure juridique pour pas que je puisse payer les erreurs de ma mere qui est pour moi une hantise et la bloquer de tout recours pour me demander de l argent je ne veux plus rien a faire avec cette femme .

Par **cocotte1003**, le **03/09/2015** à **06:08**

Bonjour, vous n'êtes pas obligée de donner de l'argent à votre mère quand elle en réclame. Elle se débrouille avec les revenus qu'elle a. Vous pourrez être tenue de l'aider à régler les

frais d'une maison de retraite, en fonction de vos propres revenus, si elle ne peut pas mais attendez qu'un juge fixe la somme. Prenez pour le moment votre indépendance et garder toutes les preuves de ce que vous avez déjà fait, cordialement